

LE FRONDEUR

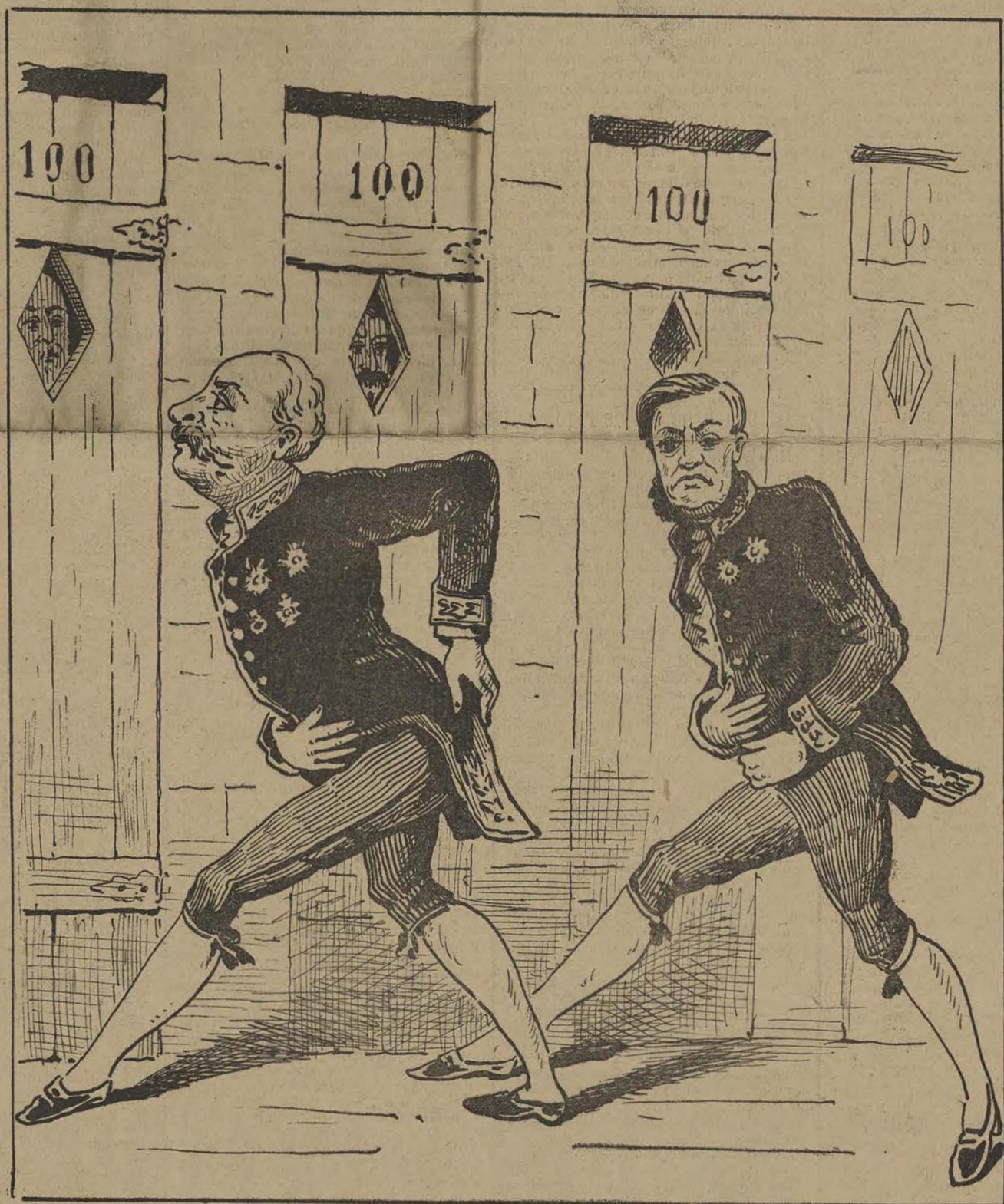
15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENT UN AN (5^{FR})

BUREAU RUE DE LA SERRURE

LA CRISE OUVRIÈRE EN BELGIQUE



P.
env
lair
dim
C.
une
man
ne et
croûte
Un
men
tom

C

Les pouvoirs publics continuent à se montrer à la hauteur du péril :

ABONNEMENT :

Un an fr. 7 00

Franco par la Poste

Bureaux

12 - Rue de l'Étuve - 12

A LIÈGE

Rédacteur en chef : H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :

Six mois fr. 3 75

RECLAMES :

La ligne » 1 00
Fait-divers » 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

Un Parlement déliquescence.

Pour un joli parlement, c'est un joli parlement que celui de Belgique.

Une crise intense sévit, des troubles graves se produisent; à des scènes de pillage et de dévastation, le gouvernement répond par des menaces; les ouvriers, qu'on aurait dû instruire et qui sont — par la faute du parlementarisme belge — ignorants et brutaux, se conduisent comme il était naturel qu'ils se conduisissent, c'est-à-dire en ignorants et en brutes; les gouvernants leur font casser la tête pour leur apprendre à vivre, puis le pouvoir se croise les bras. Il a fait son devoir.

Et quand le Parlement se réunit, quand on s'attend à voir enfin établir les responsabilités, rechercher sérieusement les causes de la crise, discuter les remèdes, un ministre vient lire une déclaration vague, où il est question du maintien de l'ordre, de répression nécessaire, de travaux projetés; un chef de l'opposition — grand homme de petit pays — répond en exprimant le regret que le gouvernement n'ait pas assez congratulé la garde civique de sa ville natale et tout est dit. La Chambre aborde son ordre du jour et voilà tous ses orateurs qui s'emballent dans une discussion relative à la nomination ou la révocation d'un secrétaire communal!

Jamais un Parlement, quelque nul qu'il fût, n'a montré pareille incapacité, pareille nullité.

Des événements d'une gravité incontestable ont lieu en Belgique. Toute l'Europe s'en occupe, recherchant les causes du mal, étudiant les remèdes. Le Parlement allemand lui-même discute d'une façon approfondie les événements qui ont lieu en Belgique. Le Parlement belge seul ne s'occupe de rien. Il est vrai qu'il a bien mieux à faire: un secrétaire communal libéral est houspillé par des catholiques. Vite un grand débat parlementaire, le sujet en vaut la peine, n'est-ce pas? Et pendant ce temps là on pille et on fusille des citoyens belges dans le Hainaut!

Les adversaires du suffrage universel, ont dit souvent que les élections faites sous ce régime amèneraient la nomination de représentant capables et ignorants.

Ceux-là doivent être tranquilles aujourd'hui, car un corps électoral, si mal composé qu'il soit, ne parviendra jamais à nommer un parlement plus nul et plus ignare que le nôtre. On peut, à cet égard, faire une expérience concluante: que l'on compose un corps électoral nouveau de la façon la plus inepte; qu'on accorde, par exemple, le droit de suffrage à ceux-là seuls qui ne savent ni lire ni écrire, à l'exclusion de tous les citoyens instruits; qu'on fasse voter tous les pensionnaires des établissements d'aliénés, que l'on complète ce corps électoral en y introduisant les abonnés du *Journal de Liège* et nous défions ce corps électoral, donnant cependant toutes les garanties nécessaires d'incapacité, de former un Parlement qui vaille moins que celui dont nous jouissons actuellement.

Celui-ci a atteint le summum de la nullité et, sous ce rapport, on tenterait vainement de le dépasser.

Nous sommes certainement ennemis des pillages et des incendies, mais, cependant, si au lieu de brûler les verreries, les émeutiers de Charleroi avaient pu mettre le feu à la Chambre — et aux députés qui se trouvent dedans — nous en aurions été assez aisément consolés par la pensée que, après tout, il était assez naturel que l'on songeât à faire flamber d'aussi belles bûches!

CLAPETTE.

Question de justice.

Emus par la situation malheureuse des pauvres diables que les tribunaux correctionnels condamnent chaque jour à des peines énormes, presque sans les entendre, et très souvent pour des vétilles telles qu'un cri plus ou moins séditieux ou une réponse un peu vive adressée à un gendarme, des avocats de Bruxelles — et non des moins célèbres — viennent de se constituer en comité pour défendre en appel les prévenus si prestement exécutés par les tribunaux correctionnels.

Cet acte d'humanité a naturellement déplu au *Journal gaga*, qui, tenant à ce que les « anarchistes » vrais ou supposés soient mal défendus, publie l'article suivant, écrit dans ce français dont il a le secret:

N'en déplaise à MM. les avocats du barreau de Bruxelles, mais si nombreuses que soient les affaires correctionnelles, nous n'en sommes pas encore réduits à faire revenir les avocats de la capitale.

Nous avons également à Liège un bureau de consultations gratuites qui trouve sans peine un défenseur à désigner pour chaque prévenu.

Les avocats du Jeune Barreau font preuve d'un zèle et d'une activité auxquels nous tenons à rendre hommage.

En effet, ils se bornent généralement tous à « s'en rapporter à la sagesse du tribunal » — c'est la phrase consacrée.

Or, en ce moment, on sait ce que vaut la sagesse du tribunal. Elle consiste à octroyer aux prévenus de long mois de prison pour une contravention à des règlements de police, contravention qui, en temps ordinaire, serait cotée cent sous.

L'affolement est tel, en effet, dans le monde des autorités — judiciaires et autres — qu'aujourd'hui, un avocat disant, en défendant un homme prévenu de participation aux troubles, « je m'en rapporte à la sagesse du tribunal » agit absolument comme un dompteur qui, ayant à sauver un spectateur tombé dans une cage de fauves, déclarerait « s'en rapporter à la douceur du tigre ».

Au surplus, le *Journal gaga* accordant ses éloges à la défense gratuite des « anarchistes » par le jeune barreau de Liège, on peut être certain que cette défense ne vaut pas lourd.

Aussi, engrgeons-nous vivement les pauvres diables transformés en anarchistes pour les besoins de la cause réactionnaire, à s'adresser sans hésitations — s'ils ne connaissent personnellement aucun avocat de Liège — au comité bruxellois.

Nous sommes d'ailleurs à leur disposition pour les mettre en rapport avec des avocats de la capitale qui les défendront sérieusement.

La Rédaction.

La consigne est de rigoler.

M. le général Vandersmissen — dont le tact, l'humanité, l'esprit de justice font sensation — s'est occupé des journalistes chargés par les différentes feuilles du pays et de l'étranger, de rendre compte des troubles.

Le brave général veut bien admettre que les journalistes tiennent le public au courant de ce qui se passe des événements; seulement, il entend que les reporters marchent au pas, comme ses soldats, et s'inspirent, pour apprécier la façon dont on réprime l'émeute, des sentiments de M. Vandersmissen lui-même. Le général tient surtout à ce que l'on ne s'apitoie pas sur la mort des pauvres diables que la misère et l'ignorance poussent au pillage.

« Il importe, dit-il dans son « ordre du jour » aux journalistes, de pas donner à des pillards et à des incendiaires la satisfaction de lire des correspondances qui, rédigées un peu trop à la hâte et sans beaucoup de réflexion, s'apitoient sur le juste châtement que l'armée inflige à des brigands au nom de la loi et de la société. »

En d'autres termes, les journalistes sont priés de ne pas s'attrister sur le massacre des grévistes; au contraire, la vue des cadavres des mineurs, fusillés par la troupe, doit inspirer aux journalistes, des articles drôles, afin que les fusillés n'aient pas la satisfaction de voir que leur mort attriste qui que ce soit.

C'est ainsi, par exemple, qu'au lieu de dire, comme l'a fait la *Chronique*, que la vue des mineurs tués, déposés à la morgue de Roux, était navrante, les journaux devront publier des comptes-rendus dans ce goût-ci :

« Nous avons été voir les cadavres déposés à la morgue de Roux. Nous avons vu là les corps de douze houilleurs tués par la troupe; c'était à crever de rire. Il y avait, notamment, un gamin d'une quinzaine d'années, tué d'un coup de bayonnette dans le cou, qui était très amusant. Nous avons aussi remarqué le cadavre d'un individu tué d'une balle au ventre; par la blessure large à y fourrer le poing, les entrailles passaient. C'était d'un drôle achevé. Détail burlesque, cet individu était père de quatre enfants et sa femme accouchait encore pour le moment. Tout le monde est d'accord, du reste, pour déclarer que l'on n'a jamais rien vu d'aussi comique. »

Avec des comptes-rendus dans ce goût là, les journalistes auront chance de contenter le bon et humain général Vandersmissen, qui ne craindra plus, dès lors, que les grévistes aient la satisfaction de voir les journaux s'apitoier sur le sort des malheureux massacrés.

CLAPETTE.

Procédés doctrinaires.

« La Meuse — qui depuis quinze jours a cessé d'être l'organe des petites dames et des concierges pour devenir le moniteur de la réaction la plus féroce — se fait adresser de Charleroi une correspondance où nous trouvons cette phrase:

L'attitude de la *Réforme* est l'objet de l'universelle réprobation. *Beaucoup de progressistes se sont désabonnés.* »

La *Meuse*, quand elle lâche la phrase « beaucoup de progressistes se sont désabonnés » croit évidemment applatir la *Réforme* — alors qu'au contraire elle accorde à l'organe de la démocratie libérale un éloge que la *Meuse* ne méritera jamais.

En effet, un journaliste qui défend courageusement et honnêtement ses convictions au risque de perdre des abonnés, est certes beaucoup plus digne d'estime que celui qui, pour garder ses abonnés ou pour en attirer de nouveaux, est prêt à avoir n'importe quelle opinion et au besoin n'en avoir aucune.

Le premier seul, évidemment a le droit de se dire journaliste; le second n'est qu'un boutiquier.

Nous ne voulons rien dire de désagréable aux propriétaires-rédacteurs de la *Meuse*, qui sont de fort aimables négociants dirigeant très bien leur petite boutique, mais enfin, ils nous permettraient de leur faire remarquer que si eux n'ont jamais perdu d'abonnés, c'est précisément parce qu'ils n'ont jamais eu d'opinion.

La *Meuse*, c'est incontestable n'a jamais vu ses lecteurs se désabonner, parce que les opinions de la *Meuse* leurs déplaissent, mais cela provient de ce que la *Meuse* a toujours soin, avant de se permettre d'avoir une opinion, d'examiner la question de savoir quelle est celle qui sera la plus favorable à son commerce.

Les rédacteurs de la *Meuse*, il faut bien le dire, n'ont rien de commun avec le martyr mourant pour sa foi. Partisans des charges de gendarmes et de la compagnie Orban, sous M. Warnaut, adversaire des mêmes charges et de la même compagnie, sous M. d'Andrimont, admirateur de tous les artistes du Théâtre royal, depuis les virtuoses jusqu'au seringueurs, flagorneurs de tous leurs abonnés (lesquels ont droit à des articles nécrologiques émus pour tous les membres de leur famille) les rédacteurs de la *Meuse* ne risquent guère de se compromettre. On les a vu, pour conserver des abonnés bien pensants, faire de la réclame à une fancy fair organisée au profit des écoles cléricales; doctrinaires encroûtés aujourd'hui, ils seront radicaux et démocrates à tous crins demain si la démocratie et le radicalisme triomphent et ce sont eux qui nous traiteront de doctrinaires. Ces gens-là, évidemment, ne risqueront jamais de déplaire à leurs électeurs et si ceux-ci se désabonnent ce ne sera jamais parce que la *Meuse* se sera entêtée à défendre honnêtement son opinion.

Encore une fois, ce ne sont point des reproches que nous adressons à la *Meuse*, c'est une constatation que nous faisons. Les rédacteurs de la *Meuse* font leurs petites affaires à leur guise et cela ne nous regarde pas. Seulement, il nous semble que, de la part de ces messieurs, il y aurait quelque pudeur à ne pas attaquer violemment comme ils le font à présent, chaque jour, ceux qui comprennent autrement qu'eux le rôle du journalisme et y voient autre chose qu'un commerce.

Qu'un peintre en bâtiment gagne plus d'argent — et ait plus de clients — qu'un artiste peintre, cela se voit souvent et cela peut se tolérer; mais si le peintre en bâtiments, faisant sonner les pièces de cent sous dans son gousset, se permettait d'injurier l'artiste parce que celui-ci s'obstine à faire de l'art, cela certes serait outrageant et ne pourrait se tolérer.

La *Meuse* — qui dans l'occurrence est le peintre en bâtiment — ferait bien de songer qu'un peu de modestie ne lui nuirait pas.

Le commencement de la fin du radicalisme.

Importante défection.

La *Meuse*, la *Gazette de Liège* et plusieurs autres journaux ont annoncé, mardi dernier, que M. Albert Picard, étudiant bien connu, avait cessé d'envoyer des correspondances à la *Réforme*.

D'abord, nous ne pouvions croire à cette défection, désastreuse pour la démocratie. Mais hélas! la nouvelle n'était que trop vraie et il fallut bien se rendre à l'évidence.

Un de nos amis, très au courant de ce qui se passe dans le monde politique, nous envoie, au sujet de cet événement, quelques détails que nos lecteurs liront certainement avec intérêt — rien de ce qui touche à M. Albert Picard, étudiant, ne pouvant être indifférent aux bons citoyens.

Il paraît que dès que la démission de M. Albert Picard est arrivée à la *Réforme*, une émotion indescriptible s'est emparée de tous les membres de la Rédaction. Immédiatement convoqué, le conseil d'administration décida qu'une députation serait envoyée à M. Picard (Albert-Eugène) pour le prier de revenir sur sa détermination. Cette députation, composée de MM. Janson, Féron, Arnould et Guillery, anciens députés, s'est rendue à Liège chez notre éminent concitoyen. Celui-ci a été inébranlable.

« Votre attitude dans la question des grèves ne peut me satisfaire, a dit M. Picard, elle déplaît aux grands industriels de Liège et, si je continuais à collaborer à la *Réforme*, peut-être ne serais-je plus invité aux bals donnés dans le monde de la haute industrie. Vous comprenez, n'est-ce pas, que cette considération prime toutes les autres. »

Ni les touchantes prières de M. Janson ni les abjurations de M. Guillery, n'ont pu ébranler M. Picard (Albert-Eugène). Revenue à Bruxelles, la députation a immédiatement convoqué les diverses notabilités progressistes pour aviser aux mesures à prendre.

Il paraît probable que M. Picard maintenant sa démission, la *Réforme* devra cesser sa publication.

Nous lisons dans la partie non officielle du *Moniteur*, le communiqué suivant :

« M. Albert Picard, étudiant à Liège, fait connaître au pays qu'il n'a rien de commun, lui Albert, avec le M. Picard qui a fait partie de l'opposition républicaine à l'assemblée législative du second empire. M. Picard tient à déclarer qu'à l'époque où un individu abusait du nom de Picard pour faire de l'opposition à Napoléon III, lui, Picard, le vrai, n'était pas encore sévré. »

Le certificat ci-dessous est joint au communiqué de M. Picard, à titre de pièce justificative :

« Laissez cignée cerf t'y fie qu'an 1869, le pet ti Bobert Picard prainait encore la taite.

» Frasin VACHALAIT, nourrice. »

A coups de fronde.

La question et la réponse suivantes viennent d'être ajoutées à la dernière édition du *Catéchisme* du peuple.

QUESTION. — Pourquoi le jeune et déjà célèbre Alber Picard a-t-il donné sa démission de correspondant de la *Réforme*?

RÉPONSE. — Afin de pouvoir l'annoncer dans tous les autres journaux!

La *Gazette de Liège* imprimait cette semaine l'article que voici :

« On se souvient que lors de la discussion récente au Conseil communal, des mesures prises pour ouvrir l'école publique au prêtre, M. le conseiller Charles s'était plaint qu'on eût demandé aux enfants de l'école moyenne des filles, à quelle religion ils appartenaient, et a raconté que, pour lui, il avait fait répondre « par la petite » — c'était sa nièce et fille adoptive — qu'elle n'avait point de religion. M. Charles a eu cette semaine la douleur de perdre cette enfant, et hier le malheur de l'enterrer civilement. »

Voyez-vous le doux jésuite insinuant que c'est parce que cette pauvre enfant n'avait point de religion qu'elle est morte : comme si chaque jour des catholiques, baptisés confessés, etc., ne mouraient pas.

Les rédacteurs de la *Gazette* ne sont pas, dit-on, des imbéciles. Toutefois, ils auraient fort tort souvent faire la bête de cette façon : on finirait par croire que leur bêtise n'est pas feinte.

On nous assure que le tribunal correctionnel de Liège a hier condamné comme anarchiste un musicien que l'on a surpris jouant de la musique de Wagner.

M. Albert Picard nous prie de mettre fin à des bruits calomnieux pour lui, que des personnes de mauvaise foi, jalouses sans doute de la notoriété acquise, à un âge si

tendre, par notre brillant concitoyen, ont mis en circulation.

M. Picard affirme sur l'honneur que c'est fausement qu'on l'accuse d'avoir publié, sous le pseudonyme « d'Emile de Laveleye », différents ouvrages socialistes.

M. Picard tient à déclarer qu'il n'est pas socialiste et qu'il ne le sera jamais.

D'ailleurs, il ne sait pas ce que c'est.

Arrêtés preventifs.

On lit dans une feuille intitulée *l'Indépendance belge*, et qui est infiniment plus belge qu'indépendante :

Dans un conseil des ministres tenu dimanche, a été signé l'arrêté de l'expulsion de M. Henri Rochefort; arrêté preventif, motivé par les nouvelles de plusieurs journaux qui ont annoncé la prochaine arrivée en Belgique du rédacteur en chef de *l'Intransigeant*.

Ainsi, voilà un coin du globe qui m'est absolument interdit en plein dix-neuvième siècle, en vertu de la volonté pure et simple d'un nommé Léopold que je ne connais pas, qui ne me connaît pas non plus, et dont je n'ai jamais vu le nez démesuré que sur des pièces de cent sous que les cochers me refusent quelquefois.

L'expulsion étant une peine, je m'imaginai naïvement que, pour l'encourir, il était indispensable d'avoir commis un délit. Or, les foutues bêtes qui composent le cabinet belge reconnaissent que je ne me suis rendu coupable d'aucun acte répréhensible, puisqu'ils prennent leur arrêté d'expulsion preventivement, contre un homme qui s'est borné à manifester l'intention de se rendre chez eux.

Quel prétexte a-t-on invoqué et sur quelles lois se base-t-on pour me fermer cette frontière? Ai-je écrit quelque part que le général Vermicelle ou Vander Smissen — je ne sais plus au juste — avait été l'amant de la reine? Les lois punissent les faits délicieux; mais, jusqu'à ce jour, elles ne les avaient jamais prévus. Ce système peut mener loin. Demain rien ne m'empêche de me précipiter sur le premier passant venu, de lui brûler la cervelle à bout portant, et quand on m'interrogera sur les motifs de ce crime injustifiable, je me contenterai de répondre :

« Je prévoyais que cet homme devait, un de ces jours, s'introduire chez moi et m'y assassiner. Conformément à la législation belge je me suis défendu preventivement.

Les cruches gouvernementales sous le goupillon desquelles végète le peuple belge entretiennent donc un somnambule qui leur annonce d'avance ce que les étrangers viennent faire dans leur royaume? Ils savaient que j'allais à Charleroi, à Liège et dans le Borinage pour y prêcher la guerre sociale. Mais au moins fallait-il attendre que mes prédications eussent commencé. Je reconnais que si l'on avait décapité Campi avant qu'il eût tué M. Ducrot, celui-ci serait encore de ce monde. Il n'en eût pas moins paru exhorbitant qu'on guillotinat ce malfacteur en prévision d'un crime qu'il n'avait pas encore accompli, mais qu'on l'aurait cru capable de commettre.

Puisque le gouvernement belge nous met ainsi hors la loi, Basly, Laguerre, moi et plusieurs autres Français, il ne peut trouver surprenant que nous l'y mettions lui-même. Le Beernaert et les crétins qui lui servent de collègues s'indignent que des ouvriers sans pain parcourent les campagnes en rannonnant les propriétaires; mais ce que fait ledit Beernaert à notre égard me semble du brigandage bien autrement caractérisé. Ce couard doublé d'abruti a probablement invoqué contre nous la raison d'Etat. Les grévistes peuvent invoquer une autre raison beaucoup plus concluante : celle de l'estomac et du ventre.

Si nous vivions nous-mêmes sous un pouvoir qui eût quelque souci du nom français, il répliquerait à ces arrêtés d'expulsion preventive par l'expulsion en masse de tous les belges établis en France. On nous objectera qu'ils n'ont rien fait pour être reconduits à la frontière. J'en conviens; mais ni Laguerre, ni Basly, ni moi, n'avons causé aucun préjudice à la Belgique, puisque nous n'y sommes même pas entrés. Il est particulièrement étrange que nous gardions effectivement chez nous des étrangers qui nous chassent preventivement de chez eux.

HENRI ROCHEFORT.

Correspondance.

Nous recevons la lettre suivante :

Liège, le 1^{er} avril.

Mon cher Directeur,

Apprenant à l'instant que M. d'Andrimont se propose de donner un bal l'hiver prochain, je vous prie de bien vouloir déclarer que, depuis plusieurs jours déjà, je ne m'occupe plus des dessins du *Frondeur*. Je ne suis donc pas l'auteur des caricatures publiées en ces derniers temps au sujet de M. le bourgmestre.

Veillez, je vous prie, inviter les journaux belges et étrangers à reproduire cet avis, et recevez mes salutations

PICARD.

La brochure de Joseph.

L'excellent Joseph Demarteau — plus connu sous le pseudonyme de *Légus* — publie sous le titre « *Appel aux ouvriers* » une petite brochure rose, qui constitue la plus jolie collection d'inepties qui se puisse rêver.

Cette machine est écrite en wallon, ou plutôt dans un charabia qui n'est plus du français, mais qui n'est pas encore du wallon.

Le bon Joseph écrit *en honte, lai miner po des d'ins qui z'acoret*, il dit des économistes pour des *spagnes*, bref il emploie un dialecte qui rappelle assez bien le langage de l'inoubliable caporal Golzau.

On pourrait se demander pourquoi *Légus* a abandonné la langue française qui lui a valu quelques succès à Liège. Certes, les phrases de *Légus* sont trop longues — et parfois trop peu claires. En France, par exemple, on trouverait le bonhomme lourd, mais à Liège, où il n'a à lutter, dans les journaux quotidiens, que contre la *Meuse* et le *Journal gaga*, il passe pour un aigle. De fait, d'ailleurs, il n'écrit pas mal le français pour un cafard. *Légus* aurait donc dû écrire sa brochure en français. Seulement, malgré toute son audace, il n'a pas osé écrire dans vraie langue les crétineries ineptes dont il a bourré son livre et il s'est contenté de les formuler dans une langue connue de lui seul.

Le bon Joseph a cru, sans doute, que l'on ne comprendrait rien — mais que la brochure se vendrait bien tout de même.

Au risque de contrarier ce bon Joseph, nous allons cueillir parmi les moins obscures, quelques phrases de sa brochure. Le public reconnaîtra ainsi l'opinion de la calotte sur la crise.

D'méthiév di leus discours (des radicaux) di leus liv et d'leus gazet, s'est *en honte* qui dis lai miner po des d'ins qui n'sont nin d'ous sort et qui z'acoret di l'êtr'ingir po v'ê des toirts.

Le bon Joseph dit aux ouvriers de se défier des gens qui ne sont pas de leur caste. Eh bien, et Joseph Demarteau, en est-il lui de cette caste? Qu'il se taise alors, car les ouvriers, d'après ses propres conseils, doivent se méfier de lui.

— On v'dit qui c'est les patrons, les administrateurs, les directeurs et les Sociétés qui ont les grossès parts.

Ca c'est vraie, k'wand les affaires rotet bin — mais ouïe les Sociétés ni wagnel quasi pu rin — et d'abord to l'mond pou divni directeur et patron.

Directeur de houillère, l'ouvrier peut facilement le devenir, en effet. Il lui suffit pour cela de se faire ingénieur et de trouver un emploi de directeur.

Plus loin l'aimable calottin essaye lourdement de se moquer des démocrates.

« Le peuple », dihet-i, « les enfants du peuple auront place dans une société basée sur l'égalité ». Qué baragouin — hein? — comm si gnaret nin toti des malins et des biess, des canaies et des ênnoicins.

Comme c'est léger!

Le baragouin, mon pauvre Joseph, c'est dans votre brochure qu'il règne.

Savourez ceci :

Pinsév qui les patrons sont pus hureux qu'vos aut?

Mes amis fa bin prend li tims comme i vint, et v'êf d'vin s'mond chal on n'pou estot fer hureux! mais gna eun aut' mond ouz qui l'bon Dieu waad eun bonn piès pour les cis qu'on stu braf, et les cis qu'ont l'pu souffri seront les prumis.

Ka, bin beur, bin magni, s'êrâhit et s'roler d'vin toti les bamboches et les canaieries, ci n'est nin viquer comme des d'ins; c'est fê, jiv zel dit, à po pres comme nos' pourçais. — Et no n'estan nin v'nou sol l'erre po coula. — Nos n'estan nin des biess et nos avons aut' tchvet à fê. — On n'dit di toti costés qui vos estez des esclaves. — Ci n'est nin

vraie; et j'in' vou nin qu'on faiss des esclaves d'im' prochain, di mes frès, qwé?

Vos avez l'eune âme, et q'wand vos souffrez d'vin vos coer, vos l'âme deut pinsé pu haut.

Mes amis l'homme deut si r'sovni qui l'bon Dieu el veut. Il est toti la p'sint, i nos louk to fer, nel rouvi nin. — *I fait lure si solo po les riches comme po les poves — po les ovri comme po les maits.*

En effet, Joseph, Dieu fait luire le soleil pour tout le monde. Mais en hiver, il n'y a pas de soleil et ceux qui n'ont pas de houille peuvent crever de froid, votre bon Dieu ne leur enverra pas une charretée de charbon.

« Li bon Dieu ni louk nin al bouss » dit Joseph en terminant.

Le bon Dieu, possible, mais les curés bien, hein, Joseph.

* * *
Nous arrêtons là nos citations: Elles suffisent pour montrer de quelle façon la calotte entend résoudre la crise.

« Crevez de faim ici bas, dit-elle à l'ouvrier, là haut vous vous flanquez des indigestions de béatitude ».

Quel doux crétinisme! CLAPETTE.

M. Picard (Albert-Eugène) vient d'écrire à *l'Indépendance belge* une lettre par laquelle il déclare, afin de mettre fin à certains bruits répandus dans le monde judiciaire, qu'il n'est pour rien dans la rédaction des *Pandectes belges* et du *Journal des Tribunaux*.

Chronique littéraire.

Germinal et Happe-Chair. (1)

Bien longtemps avant que le dernier ouvrage de M. Lemonnier sortît de presse, l'œuvre était classée; c'était le *Germinal belge*. Des amis de M. Lemonnier avaient même cru devoir défendre d'avance le premier écrivain belge contre une accusation de plagiat, en disant que *Happe-Chair* avait été conçu et écrit en partie avant l'apparition de *Germinal*. C'était là une précaution fort inutile, car aujourd'hui que l'ouvrage a paru, il faut bien reconnaître qu'il ne peut absolument être, à aucun point de vue, comparé à l'œuvre sublime du grand écrivain français.

Dans *Germinal*, la vie dans la mine constitue tout le roman; supprimez le charbonnage et vous supprimez tout l'ouvrage. Dans *Happe-Chair*, au contraire, les scènes qui se déroulent à l'usine ne sont que des hors-d'œuvre; le vrai drame — un drame purement intime et qui ne se rattache en rien à la vie de l'ouvrier dans les laminoirs — se passe dans le ménage Huriaux. Le roman de M. Lemonnier se résume en réalité dans les différentes phases de l'existence d'un ménage d'ouvrier aisé, tombant en déconfiture grâce à l'imprévoyance et à la vanité d'une femme ignorante et vicieuse. Et encore, on ne peut même dire que l'ouvrage de M. Lemonnier soit un tableau exact de la vie des ménages ouvriers, car Huriaux, gagnant un salaire de huit francs par jour, propriétaire d'une maison, client assidu d'une bibliothèque, ne peut pas, de bon compte, être pris comme le type de l'ouvrier d'usine. Au surplus, la dégringolade de sa femme, qui tombe au désordre et au vice, est plutôt une chute de bourgeoisie qu'une chute d'ouvrière, car il est évident que ce n'est généralement pas en achetant à crédit des meubles en noyer, des glaces à cadre doré, des garnitures de cheminées, des chapeaux à fleur et des robes de soie — toutes choses que fait Clarinette, la femme à Huriaux — que les femmes des ouvriers d'usine se mettent dans la misère, pour la bonne raison qu'elles n'ont pas, comme l'ouvrier Huriaux, la possibilité d'hypothéquer leur maison pour se tirer d'affaire.

Tout cela, évidemment, n'empêche pas *Happe-Chair* d'être une œuvre très forte, très bien faite, seulement, nous le répétons, cette œuvre ne peut, à aucun point de vue, être comparée à celle de Zola. *Happe-Chair* vous parle des ennuis d'un brave homme qui a épousé une fripouille, tandis que *Germinal*, nous montre toute une classe luttant désespérément contre une misère inéluctable, résultant, non des vices des individus, mais des conditions sociales dans lesquelles se trouvent les travailleurs de la mine vis-à-vis du capital. Dans l'œuvre de M. Lemonnier, il suffirait que la femme Hu-

(1) *Happe-Chair*, par Camille Lemonnier, 1 fort volume, 3 fr. 50. Paris. Ed. Monnier, de Brunhoff et Cie, éditeurs, rue des Vorges, 16.

riaux voulût bien s'amender et ne plus faire de dettes pour que, immédiatement, le ménage fut dans l'aisance. Dans *Germinal*, au contraire, les Maheux, qui sont de braves gens, pourraient être des anges de vertu, sans cesser pour cela d'être malheureux, leur malheur venant, non pas d'eux, mais de la société toute entière. En d'autres termes, M. Lemonnier, nous montre parfaitement la paresse et le désordre conduisant les ouvriers à la misère, mais M. Lemonnier aurait pu mettre en scène, dans un drame identique, des bourgeois, et son roman se serait déroulé exactement de la même façon, car bien qu'il mette en scène des ouvriers, l'écrivain n'a pas fait pour cela un roman essentiellement ouvrier. Le drame ouvrier, M. Zola — et M. Zola seul — l'a fait. Il nous a fait voir toute une population ouvrière, avec ses vices, ses hontes, mais dans l'œuvre de M. Zola — et dans la vie réelle — vices et hontes sont causés par l'atroce condition dans laquelle se trouve cette population, par la promiscuité que le travail des mines, la misère imposent aux femmes et aux enfants des mineurs. Ajoutons que M. Zola a dans toutes ses descriptions de la mine, montré un grand souci de l'exactitude des détails, tandis au contraire que l'auteur de *Happe-Chair*, pour expliquer un accident destiné à colorer le récit, va jusqu'à imaginer l'explosion d'un volant (!) au risque de de plonger dans l'ahurissement les ingénieurs et les mécaniciens qui, sans l'apparition de *Happe-Chair*, n'auraient jamais soupçonné l'existence de ces volants explosibles. En d'autres termes, et pour résumer cette courte étude comparative, *Germinal* est une magnifique étude sociologique, qui prend parfois les allures de l'épopée, tandis que *Happe-Chair* n'est qu'un roman — très beau et très bien écrit d'ailleurs. Si le style de M. Lemonnier n'a pas le dessein large et vigoureux du style de M. Zola, il a, en revanche, un coloris qu'aucun écrivain moderne ne possède à un pareil degré. Certaines parties de l'œuvre de M. Lemonnier sont superbes de couleur. La vie éclate partout dans *Happe-Chair*; tous les personnages mis en scène par M. Lemonnier sont vivants, vivants d'une vie presque bestiale à force d'intensité, et n'ont rien de commun avec les marionnettes en carton des romanciers vieux jeu. La nouvelle œuvre de M. Lemonnier est avant tout une œuvre vigoureuse, forte, violente même, mais artistement travaillée et, si elle ne hisse pas son auteur — ainsi que l'ont prétendu quelques amis trop chauds — à côté de M. Zola et au-dessus des autres écrivains d'aujourd'hui, elle conserve du moins, au premier écrivain belge, la place fort honorable qu'il occupe dans la littérature française.

HENRI PECLERS.

Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie.

F. Deprez-Servais

BREVETÉ DU ROI

29, Rue de la Cathédrale, 29
VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE SAINT-DENIS
Liège.

Beaux choix de Montres à remontoir en or, argent, niellé et nickel (nouveau). Montres en acier bruni, émaillé, chrysolite, à jeu dit *Roulette à boussole* (pour touristes et voyageurs), à cadran lumineux, visible la nuit, à seconde indépendante, Chronomètre et Répétition (pour docteurs et chimistes). Pendules en cuivre, marbre et bronze artistique. Régulateurs, Réveils, et Horloges avec oiseau chantant les heures, Pendules-Médailles à remontoir, système breveté appartenant à la maison, Montres Thermomètre, etc.

Baromètres métalliques, précision garantie.

Bijoux riches et ordinaires. Broches, Bracelets du meilleur goût, Bagues et Dormeusees montées en perles fines, en diamants, brillants, saphir, émeraudes, turquoises, etc., pour cadeaux de Fête, Fiançailles et de Mariage. Orfèvrerie, Couverts d'enfants, Timbales d'argent et Hochets pour cadeaux de Baptême. Bijoux et pièces d'Horlogerie sur commande.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la *Grande Maison de Parapluies*, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

Liège. — Imp. Émile Pierre et frère.

EXPOSITION-PROMENADE PUBLIQUE

Dimanche 4 avril, toute la journée, aux Grands Magagins de la Place Verte (Louvre de Liège) Nouveautés d'Été



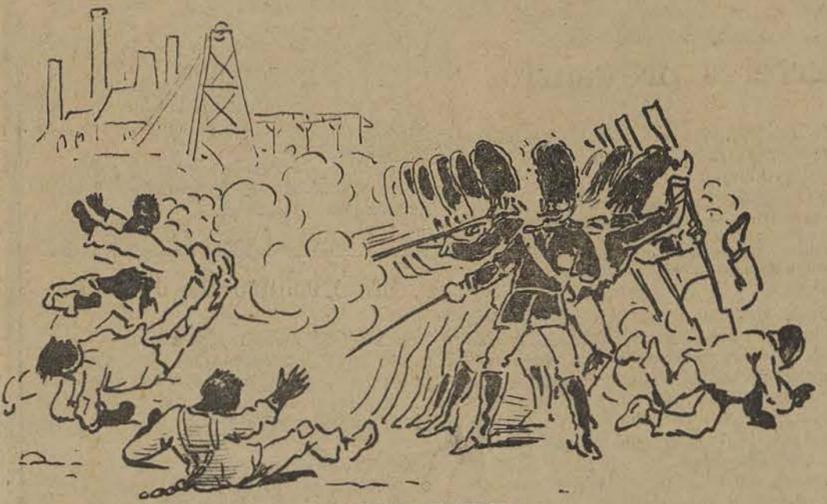
comment on civilise les nègres
du Congo



Hé bien, Monsieur le Gouverneur, plus de troubles ?
Ma foi non : tout est tranquille.
Sapristi : c'est embêtant. Plusieurs de mes officiers comptent
être décorés et voilà que cela finit avant qu'ils aient
seulement vu la bout du nez d'un gréviste.
Adressez vous à Warrand, il vous trouvera vite des
gens à charger :



Messieurs les représentants.
Inutile de chercher le remède à la crise, nous
l'avons trouvée. Nous avions quarante quatre mille
hommes sous les armes, nous en avons rappelés
vingt mille. Avec cela nous sommes certains
de pacifier le pays.



comment on civilise les nègres
de Belgique



La solution de la crise selon la gazette de Liège

Oui, mes amis consolez vous, si même vous manquez
de misère ici bas. vous mangerez du sucre à gogo
là haut.



Et dire que moi, le grand homme
d'Etat je n'avais rien prévu de
tout cela :